



DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE  
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE  
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE  
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36

☎ 04 42 37 54 08

✉ andré.cauvin@dgifp.finances.gouv.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE  
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE  
10/01/2010  
11 JAN. 2010  
BDDAT

**Communauté Urbaine**  
**MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**  
**Développement Durable et Attractivité du Territoire**  
BP 48014 - 13567 MARSEILLE cedex 02

**AVIS n° 2009-054V2231**

**Dossier connexe: 2009-054V1630**

**Affaire suivie par: M. CAUVIN**

11 JAN. 2009

**Objet :** Commune de Marignane.  
Estimation immobilière.

**Vos Réf. :** v/lettre du 10/12/2009  
DUFH: LG/JV

**AVIS OFFICIEUX**

DUF Arrivée le :  
13 JAN. 2010  
SF  
u LG

Aix-en-Provence, le 07/01/2010

Monsieur le Président ,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité une estimation de l'ensemble immobilier non bâti sis Bd de la Signore, cadastré section CL n°118p pour une surface de 35m<sup>2</sup>.

J' ai l' honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien dont il s' agit, est de l' ordre de:

**5 600 € H.T.**  
**(CINQ MILLE SIX CENTS EUROS HORS TAXES)**

J' attire toutefois votre attention sur le fait que cette estimation, inférieure au seuil de consultation du Service des Domaines, actuellement fixé à 75 000 € dans le cas d' évaluations non comprises dans une opération d' ensemble, vous est donnée à titre purement indicatif.

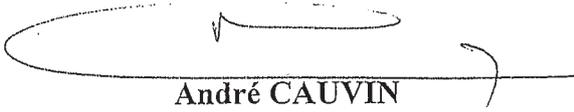
Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Il vous appartient d'en informer les propriétaires concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Trésorier Payeur Général,  
par délégation  
l'Inspecteur,



André CAUVIN

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

TRESORERIE GENERALE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR  
TRESORERIE GENERALE DES BOUCHES-DU-RHONE  
DEPARTEMENT FRANCE DOMAINE  
SITE D'AIX-en-PROVENCE



10, AVENUE DE LA CIBLE  
13626 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

☎ 04 42 37 54 36  
☎ 04 42 37 54 08

✉ andré.cauvin@dgfip.finances.gouv.fr

DUFH Arrivée le :	14 OCT. 2009
FONC :	SF 516
URBA :	
EIC :	
HAB :	
DIRECT :	
COMPTA :	

**Communauté Urbaine**  
**MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**  
**Développement Durable et Attractivité du Territoire**  
BP 48014 - 13567 MARSEILLE cedex 02

**AVIS n° 2009-054V1630**

**Affaire suivie par: M. CAUVIN**

**Objet :** Commune de Marignane  
Estimation immobilière.

**Vos Réf. :** v/lettre du 09/09/2009  
DUFH: LG/JV

Communauté urbaine MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	
Arrivée DGDDAT le : 09 OCT. 2009	
INSTANCE	Copies
DGA	
DDEAI	
DUFH	
DEE	
AUTRES	

COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE	
N° d'entrée	09/10/2132A
Courrier	
arrivé le	08 OCT. 2009
Original à :	BDDMT
Copie à :	

**AVIS OFFICIEUX**

Aix-en-Provence, le 05/10/2009

Monsieur le Président ,

Par lettre citée en référence, vous avez sollicité une estimation de l'ensemble immobilier non bâti sis Bd de la Signore, cadastré section CL n°118p pour une surface de 35m<sup>2</sup>.

J' ai l' honneur de vous faire connaître, que la valeur vénale actuelle du bien dont il s' agit, est de l' ordre de:

**3 500 € H.T.**  
**(TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS HORS TAXES)**

J' attire toutefois votre attention sur le fait que cette estimation, inférieure au seuil de consultation du Service des Domaines, actuellement fixé à 75 000 € dans le cas d' évaluations non comprises dans une opération d' ensemble, vous est donnée à titre purement indicatif.

Recherche sur la présence d'amiante, des termites et des risques liés au saturnisme: non effectuée.

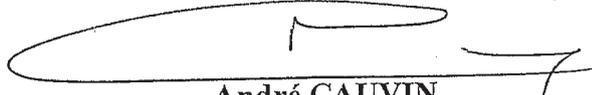
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le

Droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n°78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

Il vous appartient d'en informer les propriétaires concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Trésorier Payeur Général,  
par délégation  
l'Inspecteur,**



**André CAUVIN**

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLICS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



Echelle 1:1000